

Solution du problème de l'Indus

LE PREMIER ministre de l'Inde et le président du Pakistan, MM. Nehru et Ayub Khan, ont signé le 19 septembre, à Karachi, un traité mettant fin au problème que posait depuis longtemps le partage des eaux de l'Indus et de ses tributaires*.

On retrouve énoncée explicitement dans le traité une partie de la proposition que la Banque internationale de reconstruction et de mise en valeur avait présentée en 1954: que l'Inde utilise les eaux des trois tributaires de l'est, le Sutlej, le Ravi et le Beas, et le Pakistan, celles des tributaires de l'ouest, le Chenab et le Djelam, ainsi que celles de l'Indus. Le Fonds d'aménagement du bassin de l'Indus, auquel le Canada a promis, sous réserve de l'approbation du Parlement, de contribuer pour une somme de \$22,100,000, en dix ans, servira à financer la construction des barrages, des canaux et des ouvrages d'irrigation. La Banque internationale de reconstruction et de mise en valeur et les pays ci-après ont aussi contribué à ce fonds: Australie, République fédérale d'Allemagne, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique. L'accord de Karachi portant création du Fonds fait état de l'importance d'une solution au problème de l'Indus pour le développement économique de la région, ainsi que pour sa paix et sa stabilité.

Le bassin de l'Indus

Les rivières du bassin de l'Indus prennent toutes leur source dans l'Himalaya ou dans son voisinage, et arrosent un des plus grands bassins du monde. Elles traversent le Pendjab (centre et nord-est des plaines du Pakistan occidental et du nord-ouest de l'Inde) et se jettent par l'Indus dans la mer d'Oman, à une distance de 1,200 à 1,800 milles de leurs sources. Les six affluents coulent vers le Pakistan: ceux de l'est, à partir de l'Inde, et ceux de l'ouest, à partir des territoires de Jammu et Cachemire.

La contrée pratique l'irrigation depuis ses origines historiques. La nécessité de conserver les eaux des crues pour les périodes de sécheresse a entraîné la création progressive d'un système de travaux d'art et de canaux qui couvre aujourd'hui une superficie de 30 millions d'acres dans le bassin de l'Indus et fait vivre quelque 40 millions de Pakistanais et 10 millions d'Indiens. La frontière établie lors du partage de la péninsule, en 1947, traverse cette région irriguée; ainsi nombre de travaux d'art sont restés à l'Inde, tandis que les canaux et les autres aménagements d'irrigation passaient au Pakistan.

Jusqu'ici tout le réseau d'irrigation a été subordonné dans une large mesure aux variations saisonnières de débit. Devant envisager un accroissement rapide de leurs populations et des pénuries alimentaires, continues, l'Inde et le Pakistan désiraient étendre les superficies en culture. L'Inde avait besoin des

*Le numéro d'Affaires extérieures de novembre 1959 (vol. XI, n° 11) renferme une étude d'ensemble sur les causes du litige et les négociations dont il a fait l'objet (p. 362).